La façade de l’hôtel de ville, Noyon

Date :

Fin 15e siècle

Plusieurs styles architecturaux se superposent sur la façade de l’hôtel de ville illustrant plusieurs centaines d’années d’histoire.

Hôtel de ville © Ville de Noyon

Détail du bestiaire de l’hôtel de ville © Ville de Noyon

La charte des libertés communales

En 1108, la cité de Noyon obtient une charte de commune de l’évêque Baudry, avec l’approbation du roi de France Louis VI le Gros. Forts de leur pouvoir, les bourgeois de la ville s’organisent et font édifier des bâtiments communaux qui regroupent plusieurs fonctions comme une série de halles, des prisons, des boutiques et des salles administratives. Un beffroi, disparu depuis, est élevé sur la place du marché comme symbole du pouvoir des bourgeois.

Un décor luxuriant

Le corps de logis principal, contemporain des hôtels de ville de Compiègne et de Saint-Quentin, présente un style gothique flamboyant de la fin du 15e siècle et du début du 16e siècle au luxuriant décor végétal et animalier. L’observation attentive de cette façade permet d’y découvrir une multitude d’animaux domestiques et sauvages, faisans, lapins, chiens, sangliers cachés dans une verdure foisonnante de choux frisés et de grappes de raisins ainsi que des personnages et des animaux fantastiques, sirènes, diables, dragons, tour à tour effrayants, drôles ou mystérieux.
Le premier étage est scandé par une série de neuf niches entre les fenêtres

dans lesquelles les statues ont disparu. Il pourrait s'agir des neuf preux, thème couramment représenté sur les hôtels de ville. Ces neufs héros, symboles de l'esprit chevaleresque médiéval, étaient choisis dans les trois lois (païenne, juive, chrétienne) : Hector, Alexandre et César ; Josué, David et Judas Macchabé ; Arthur, Charlemagne et Godefroy de Bouillon.

Un monument en restauration

Le temps a fait son œuvre et l'hôtel de ville est aujourd'hui fortement encrassé. Une campagne de restauration est programmée pour les années à venir et permettra de rendre à ce patrimoine son lustre d'antan.